

COMMUNE DE LE LYAUD

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre novembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune du LYAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph DÉAGE, Maire.

Etaient présents : DUBOULOZ Hubert, FILLON Murielle, MEYNET Jean-Yves, PERNIER Luce, VULLIEZ André, JACQUEMOT André, EHRV Jean-Marc, BEL Louis, NEPLAZ Véronique, CORBÉ-COUJEDÉL Corinne, HEBERT Florence, VALLET Stéphanie, CORNIER Dominique, JORDAN Nermine, BUFFET Josette, DEVILLE Marie-Jo.

Excusés : BON Émilie, TOURNIER-DANIEL Benjamin.

M. DUBOULOZ Hubert, a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : 15/10/2024

Ouverture de séance : 20h00

Clôture de séance : 22h10

La séance débute par l'intervention de Madame GILLETTO BARNOUD, gérante des « Carrières Chablaisiennes », qui présente aux élus les ouvrages de la société dans les carrières du Lyaud (extractions, remblaiements, réhabilitations).

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 07 octobre 2024

Le Procès-Verbal de la séance du 07 octobre 2024 est approuvé à la majorité (1 abstention).

Présentation des permis de construire dernièrement délivrés

Monsieur le Maire présente les derniers permis de construire délivrés.

Thonon Agglomération : révision statutaire n° 4

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la révision statutaire n° 4 de Thonon Agglomération.

SIVOM Armoy-Le Lyaud : modification des statuts

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la modification des statuts du SIVOM Armoy-Le Lyaud.

Questions diverses

Remerciements : Monsieur le Maire félicite la commission « Sport & Loisirs » pour l'excellente organisation du cross des Hermones ; il précise que les employés du SIVOM ont réalisés 3 ponts au-dessus du Pamphiot à cette occasion pour faciliter le passage des coureurs, mais aussi des promeneurs.

Travaux : Monsieur le Maire fait le point sur les divers travaux en cours sur la commune.

Travaux et distribution du courrier : Monsieur le Maire informe d'un incident rencontré avec la Poste, qui ne souhaitait pas distribuer le courrier aux habitants du secteur de la Capite, en raison des travaux aux abords de la RD 26, fermée à la circulation. Les administrés étaient invités à récupérer leur courrier au centre de tri de Thonon-les-Bains. Suite à plusieurs plaintes des habitants, Monsieur le Maire explique qu'il a été nécessaire d'intervenir auprès de la direction de la Poste afin que la distribution du courrier soit assurée. L'incident a rapidement été résolu.

Graffiti : Monsieur le Maire informe que le graffiti prévu sous le préau de la maison médicale sera réalisé fin novembre.

Stationnement gênant : Monsieur le Maire explique la nécessité d'interdire le stationnement dans l'allée menant aux salles communales ; désormais seules les associations pourront y avoir accès pour l'organisation des manifestations. Par ailleurs une place pour les personnes handicapées et pour les secours sera aménagée.

Conseil Municipal des enfants : Madame JORDAN présente les modalités de mise en place de ce projet. Madame BUFFET, Madame VALLET et Madame HEBERT souhaitent se joindre à Madame JORDAN pour l'animation et l'encadrement des enfants.

Monsieur EHRY demande pourquoi ce projet n'est pas réservé aux collégiens ; Madame JORDAN explique qu'il serait plus complexe d'organiser les réunions en raison des emplois du temps plus chargés au Collège.

Cross des Hermones : Monsieur JACQUEMOT fait le compte rendu du cross des Hermones ; la course des adultes a rassemblé 342 participants.

Ancienne carrière : Madame DEVILLE informe que des châtaigniers sont à remplacer.

Halle : Madame CORBÉ-COUËDEL questionne sur la nécessité de mettre en place d'un dispositif pour assurer la sécurité incendie et l'évacuation de la Halle en cas de besoin.

Madame CORBÉ-COUËDEL est informée que la Halle n'est pas recensée comme un établissement recevant le public. En revanche Monsieur le Maire va se renseigner à ce sujet.

Réseau Patrimoines et Territoires : Madame PERNIER informe les élus de la mise en place d'un Réseau Patrimoines et Territoires par l'association MUSÉÂM. Ce projet consiste à réaliser un inventaire du patrimoine des communes adhérentes, afin de les valoriser à l'occasion de l'organisation de sorties patrimoniales, de circuits théâtralisés, ou encore d'interventions dans les écoles.

Mme PERNIER explique que cette adhésion induit une cotisation annuelle répartie entre les communes membres, au prorata du nombre d'habitants.

Prochain Conseil Municipal : 02 décembre à 20h00

Le Lyaud, le 05 novembre 2024

Le Maire,
Joseph DÉAGE.



Le secrétaire de séance,
Hubert DUBOULOZ.

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Hubert Dubouloz mentioned in the text above.